

Conseil de quartier

Gare

Date, horaire et lieu : le lundi 27 mai à 20h00 à l'espace Jean-Marie Poirier

Composition du conseil :

Elus : Cédric Musso, Jean-Daniel Amsler, Jean-Pierre Chaffaud

Conseillers : Pascal Coué, Denis Pereira, Carole Paulien, Jean-Paul Liblin, Martine Guenard

Administration : Christophe Abraham, Maxime Blanc

Public: M. Guenard, M. Durand, M. Palichleb

Absents excusés : Philippe Grech ; Christophe Vandon

Absents : Sarah Cole, Nicolas Tavernier, Véronique Galtie, Isabelle Coppee

Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

* Les travaux du pont de Paris

Les travaux du Pont de Paris sont nécessaires pour rénover ce pont et ils s'inscrivent plus largement en préambule des futurs travaux de requalification de la place de la Gare. La rénovation du pont permettra dans un second temps de basculer dans la zone d'activités plusieurs lignes de bus actuellement positionnées sur la place de la gare.

Le coût des travaux pour ce pont est estimé à 2,5 millions d'euros. Durant les travaux des voies de contournement du pont seront bien indiquées (RN19, Pont de Bonneuil).

Les travaux prévoient un élargissement de la chaussée du pont de 60 centimètres. Ces travaux sont censés se réaliser cet été et jusqu'au début de l'automne. Depuis le Conseil de quartier, le Conseil départemental a fait un retour : début des travaux le 17 juin, avec sens unique montant de Bonneuil vers Sucy jusqu'au 1 juillet, puis fermeture du pont juillet- août, reprise du sens unique en septembre jusqu'à la fin des travaux début octobre

Une communication complète est prévue par la Ville et par le Département, sur les réseaux et à proximité du pont. La maîtrise d'ouvrage des travaux est portée par le Conseil Départemental. Ce dernier nous a informés que les travaux risquaient de connaître un léger retard au regard d'une problématique rencontrée par ENEDIS. Nous invitons les conseillers à suivre les actualités sur le site internet de la ville sur ce sujet.

Question : Qu'en est-il du Pont de Bonneuil qui apparaît en moins bon état ?

Ce pont est sous surveillance du Territoire. La Ville rappelle que ce pont fait partie de la centaine d'ouvrages en France sans propriétaire clairement identifié et qu'un travail de l'État est en cours sur ce sujet.

*** La labellisation du centre social en Maison France Service**

Cédric Musso informe que ce service est à disposition de l'ensemble des Sucyciens. Il permet la mise à disposition de deux agents à raison de 25 heures par semaine pour accompagner les sucyciens dans leurs démarches administratives.

Ce label France Service s'inscrit dans la volonté de l'État de ne laisser aucun citoyen à plus de 20 minutes d'un accueil administratif.

Cet accueil offre aussi la possibilité de rencontrer d'autres administrations partenaires telles que la Caisse d'Allocation Familiale ou les impôts. Le flyer de présentation de ce service est disponible en complément de ce compte-rendu.

Pour plus d'information sur ce dispositif nous rappelons le numéro du centre social qui héberge cette Maison France Service : 01 56 74 10 10

Enfin, une communication spécifique a été prévue pour présenter ce service (Sucy info, Affichages, l'essentiel).

*** L'application Ville et le nouveau logiciel des services techniques**

Maxime Blanc présente le sujet. Il indique que l'acquisition de ces deux solutions sont complémentaires. L'objectif général est d'optimiser des retours en centralisant les demandes de signalement. Ces solutions engagement un réel changement de paradigme pour les services techniques de la Ville. Christophe Abraham précise qu'il conviendra de faire preuve de tolérance, de patience et de compréhension de la part des citoyens. Toutes les réponses apportées ne peuvent pas être immédiates. Certaines demandes peuvent impliquées des observations, des études et ne pourront pas être résolues dans une temporalité courte.

Un conseiller demande si des signalements à la Police Municipale seront disponibles. Maxime Blanc répond que techniquement l'application pourrait le permettre mais que la Ville ne pense pas à ce jour à utiliser ce moyen.

Christophe Abraham rappelle que la PM fonctionne 7j/7. Une astreinte est également tenue 24h/24. Nous rappelons qu'en cas d'urgence, les habitants peuvent joindre le numéro de téléphone portable d'astreinte de la PM ([06 22 62 93 96](tel:0622629396)).

Cédric Musso indique que cette application pourra être remise à l'ordre du jour d'un prochain conseil de quartier en fonction de l'avancement de ce projet.

Les sujets spécifiques au quartier

***Le budget participatif**

Le sujet est en attente en raison du projet de requalification de la place de la Gare, et s'agissant du projet de fresque, nous n'avons toujours pas à ce stade de contact au niveau de la copropriété.

***Le point d'information sur le projet du Boulevard de Verdun**

Cédric Musso rappelle la méthodologie de travail mis en place par la Ville pour avancer sur ce projet. A cette occasion, il indique la présence de deux conseillers de quartier au sein du groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises, et a fait évoluer un peu le projet avant la réunion de présentation et de concertation avec les riverains. Les retours des riverains par rapport à ce projet sont positifs.

Les travaux de cette rue devraient débuter à l'automne 2024. Les grandes orientations choisies par la Ville ont été de sécuriser la circulation des vélos et des piétons (installation de plateau) et de conserver l'identité arborée de la rue.

Une attention particulière sera portée sur les places de livraison liées au restaurant Chez Charles.

***Le Point d'information sur le projet de la Place de la Gare**

Cédric Musso, Jean-Daniel Amsler et Christophe Abraham apportent des précisions sur ce point. Ils regrettent ne pas pouvoir présenter à ce jour des visuels et autres éléments de détails sur ce projet. Ils espèrent pouvoir réaliser cette présentation pour le prochain Conseil de Quartier en fin d'année 2024.

Nous sommes actuellement dans la phase d'avant-projet où beaucoup d'éléments restent encore à détailler en comité de pilotage avec les différents partenaires. Toutefois, des grandes orientations du projet sont données aux conseillers présents :

- Création d'une éco-station de bus de l'autre côté du pont au sein de la Zone d'Activité Concertée (ZAC).
- Dégager plus de trottoirs pour permettre une déambulation plus accessible et plus sécurisée aux usagers
- Créer des espaces de convivialité, et des espaces végétaux
- Accroître la visibilité des commerces
- Réorganiser le stationnement

L'objectif est de faire de cette place une entrée de ville digne de la Ville de Sucy.

***Le nouvel agent de l'annexe municipale de la Poste**

Cédric Musso informe qu'un nouvel agent est en poste à la Gare depuis début janvier. Les conseillers présents soulignent l'intérêt de cette agence de proximité au sein du quartier.

***L'installation de la consigne à vélo fermée à proximité de la Gare**

Une consigne à vélo fermée est en cours d'installation à proximité de la gare. Cette consigne accueillera jusqu'à 90 vélos dont 54 places fermées.

***Informations diverses sur le quartier**

. A la demande d'un conseiller, nous avons sollicité Jean-Pierre Chaffaud (Maire adjoint aux Bâtiments, à l'énergie, aux risques majeurs, à l'assainissement) pour une intervention relative à la gestion de l'eau et des inondations au sein de la Ville et sur le quartier. Un échange s'en suit entre un conseiller, un visiteur et Jean-Pierre Chaffaud. Le visiteur et le conseiller demandent à la Ville, la possibilité d'effectuer une étude sur le quartier sur le recensement des puits et leurs volumétries en eau. La Ville indique que cette démarche ne relève pas de sa compétence mais de celle du Territoire. Jean-Pierre Chaffaud présente ensuite le projet mené par la Métropole du Grand Paris concernant le Morbras. Il explique les différentes étapes de ce projet au niveau de la Ville et le coût supporté par la MGP à un peu moins de 10 millions d'euros pour les aménagements relatifs au secteur de Sucy-en-Brie.

Des questions reviennent sur le sujet des puits au niveau de la gare et des inquiétudes quant aux problèmes d'eau avec le projet à l'angle de la rue Georges et de la rue de Champigny. Les sujets concernant la police de l'eau relèvent de l'État. Il s'avère que la Préfecture n'a pas eu d'exigences particulières sur ce point à ce stade. Cédric Musso indique que la Mairie a toutefois demandé au promoteur de travailler sur un projet alternatif. La Ville est en attente de celui-ci.

. Plusieurs conseillers soulignent la présence accrue de rats sur le quartier. La Ville indique que cette compétence relève également du Territoire. Après des renseignements auprès des services de la Ville, nous indiquons que le Territoire intervient deux fois par an sur cette problématique. A la suite de notre demande, une nouvelle intervention sera réalisée avant le début des Jeux Olympiques. Les conseillers indiquent que cette problématique n'est pas étrangère à la gestion des poubelles des commerçants. Ils déplorent que plusieurs commerçants laissent leurs poubelles constamment dehors et que par conséquent certains sacs soient éventrés.

Mme Guenard demande si la Ville peut lui transmettre un courrier officiel indiquant que la Ville donne son accord de principe à la rétrocession gracieuse de la parcelle devant les commerces de la copropriété Montaleau. Christophe Abraham indique se charger de demander cette lettre. La rétrocession sera officialisée après un passage en Conseil Municipal, une fois le projet d'aménagement finalisé.

. Le plot béton lié à la « Corona Piste » est propriété du Territoire mais il sera enlevé prochainement par les services de la Ville.

Cédric Musso indique que la problématique des plantations aux abords de la résidence Montaleau, évoquée à plusieurs reprises en Conseil de quartier, est en cours de résolution. Une réunion sur site s'est tenue en début d'année, pour évoquer les aménagements demandés par les riverains : au-delà de la taille des massifs, des changements d'essence sont intervenus, des pierres ont été installées ainsi que des ganivelles, et les trottoirs ont été élargis pour sécuriser l'entrée/sortie de la résidence. L'intervention se conclura prochainement avec la plantation de plantes basses.

Les travaux pour couvrir les trous sur les regards téléphoniques n'ont pas été réalisés depuis le dernier conseil de quartier. Christophe Abraham explique que le ralentissement des sujets relatifs à la voirie est lié à l'absence d'un responsable voirie pendant près d'un an. Cette problématique est résolue depuis peu avec l'arrivée de Monsieur Stéphane Brichet.

. Un conseiller demande à la Ville à qui incombe la responsabilité d'entretenir les Tilleuls de la rue Montaleau à proximité de la résidence. Après renseignements pris par les services de la Ville, les Tilleuls appartiendraient à la copropriété. Monsieur Abraham reste à disposition de la Présidente de la copropriété sur ce sujet.

. Plusieurs conseillers demandent un passage plus fréquent de la Police Municipal (PM) afin de jouer un rôle pédagogique sur le non-respect des règles de stationnement et pour verbaliser si nécessaire. Cédric Musso indique qu'il pourrait être opportun de faire intervenir au Conseil le responsable de la police municipale pour un échange.

. Un conseiller pose une question relative au projet de prolongation de la RN 406. Jean-Daniel Amsler indique que le coût de ce projet a doublé depuis son lancement mais qu'il a été intégré au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) en cours de signature, ce qui devrait permettre la reprise du chantier. Jean Daniel Amsler souligne cette avancée budgétaire mais ce dernier reste très prudent en rappelant qu'il est impossible à ce jour de s'avancer sur un calendrier.

. Un conseiller déplore le peu de présence au sein du conseil et s'interroge sur l'horaire, les raisons de ces absences et/ou la possibilité d'intégrer de nouveaux conseillers.

. Problème sur une plaque d'égout à l'angle de la rue Georges et de la rue de Champigny. Ce problème a été signalé au Territoire à la suite du conseil de quartier. Une intervention des équipes du Territoire est prévue.

La Ville indique que lors d'un prochain Conseil un point pourrait être fait sur la question de l'énergie. Ce point pourrait être animé par Jean-Pierre Chaffaud pour les questions à la géothermie et par Ewan Couic pour la dimension maîtrise de l'énergie et développement durable.